



Paris, le 17 mars 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11^{ème} SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Zoom sur les fermes DEPHY : les alternatives aux pesticides en agriculture, c'est possible !

Lutte intégrée, bio-contrôle, enherbement, désherbage mécanique, filets anti-insectes, recherche de nouveaux systèmes de culture agro-écologiques innovants, à l'occasion de la 11^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides (20 au 30 mars 2016), le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt met un coup de projecteur sur les **fermes DEPHY**, un réseau de 1900 fermes pilotes dans leurs méthodes de diminution et d'alternatives aux pesticides en agriculture, réparties sur tout le territoire de France métropolitaine et d'outre-mer et couvrant les 6 grandes filières de production (grandes cultures, polyculture-élevage, cultures légumières, arboriculture, viticulture, horticulture).

Le plan ECOPHYTO : réduire et améliorer l'utilisation des phytos

Diminuer les pesticides en agriculture n'est pas seulement un enjeu environnemental et économique, c'est également un enjeu de santé publique majeur : il s'agit à la fois de mieux gérer les risques sanitaires de la production végétale, tout en protégeant ceux qui utilisent ces produits, mais aussi les riverains et les consommateurs. Lancé en 2008 et réorienté en 2015, le [plan Ecophyto](#) s'inscrit dans le cadre du [projet agro-écologique pour la France](#) et vise la réduction de 50% du recours aux phytos en 10 ans¹.

Les fermes DEPHY : plus d'agronomie, moins de chimie

Rotations optimales, diversité des cultures, maintien des éléments de biodiversité dans le paysage, taille des parcelles, les « fermes DEPHY » sont un réseau pilote de groupes volontaires d'agriculteurs qui ont engagé leurs exploitations dans une démarche de réduction du recours aux produits phyto, expérimentent des systèmes de culture économes et partagent leurs bonnes pratiques. Initié en 2009 au stade expérimental, le réseau Déphy réunit aujourd'hui 1900 exploitations, 250 organisations professionnelles agricoles partenaires (chambres d'agriculture, coopératives, CIVAM, instituts techniques, INRA, etc.), 182 ingénieurs réseau animant des groupes d'agriculteurs et 200 sites expérimentaux. Le [plan Ecophyto2](#) prévoit un élargissement progressif du réseau à 3000 exploitations, avec une ouverture vers d'autres collectifs impliqués dans l'agro-écologie.

Alors qu'au niveau national, le recours aux produits phytosanitaires - en particulier herbicides et fongicides - a augmenté ces dernières années (+5,8% entre la période 2011-2012-2013 et la période 2012-2013-2014 et +9,4% entre 2013 et 2014), **le réseau des fermes DEPHY a diminué, entre 2012 et 2014, le nombre de traitements moyen (IFT) de 10% en grandes cultures et polyculture-élevage, de 12% en arboriculture et en viticulture, de 15% en cultures légumières, de 38% en horticulture et de 22% en canne à sucre.**

1 L'objectif de réduction de 50% du recours aux produits phytosanitaires en 10 ans est détaillé en deux étapes : réduction à l'horizon 2020 de 25% grâce à la généralisation et l'optimisation des techniques et réduction de 25% supplémentaires à l'horizon 2025 grâce à des mutations plus profondes. En savoir plus sur : <http://agriculture.gouv.fr/reduire-lutilisation-des-produits-phytosanitaires>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture

La « boîte à outils » Ecophyto, c'est ...

Un réseau de **1900 fermes DEPHY**, près de **3 400 Bulletins de santé du végétal** (BSV) publiés chaque année, 3 700 observateurs de terrain sur 15 700 parcelles, plus de **500 000 Certiphyto** délivrés en France (dont 310 000 à des agriculteurs), 5 400 connexions par mois à la plateforme **EcophytoPIC** en 2015, et bientôt (à partir du 1^{er} juillet 2016) des **Certificats d'économie de produits phytosanitaires** (CEPP).

> À découvrir également : le projet « [*DEPHY-Abeilles, développer des systèmes favorables aux abeilles et aux cultures céréalières*](#) »

Pour vous rendre dans une ferme DEPHY, contacter le service de presse du ministère
au 01 49 55 60 11 / 06 27 29 57 33 / ministere.presse@agriculture.gouv.fr